

<i>DIRECTION DES SOINS</i>		1/15
<b>SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUES</b>		Révision : R.T. : <input type="checkbox"/> R.P. : <input type="checkbox"/> PAGES :
<b>Fiche et profil de poste Cadre de Santé</b>		N° Document : F/DdS/03/A
		Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004 ../../ Date de diffusion : 10 mai 2004

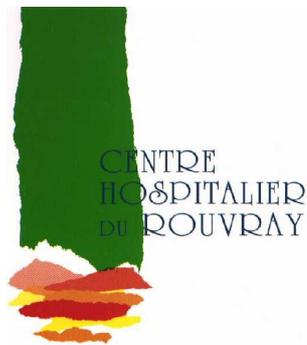
### I. DOMAINE D'APPLICATION et DATE D'EVALUATION

- DOMAINE D'APPLICATION : Cette procédure concerne tous les Cadres de Santé
  
- DELAID'EVALUATION du document et de son utilisation : 12 mois

### II. DOCUMENTS DE REFERENCE :

- Code de la Santé Publique : Art. L 6146-5
  
- Décret n° 2001-1369 du 31 décembre 2001 (J.O. du 1<sup>er</sup> janvier 2002) relatif à l'entrée en vigueur de décrets et arrêtés :
  
- Décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la Fonction Publique Hospitalière,
  
- Décret n° 2001-1376 du 31 décembre 2001 relatif au classement indiciaire des Cadres de Santé de la Fonction Publique Hospitalière (J. O. du 1<sup>er</sup> janvier 2002),
  
- Décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de Directeur des Soins de la Fonction Publique Hospitalière.

### III. RESPONSABILITES : Direction des Soins



<i>DIRECTION DES SOINS</i>		2/15
<b>SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUES</b>		Révision : R.T. : <input type="checkbox"/> R.P. : <input type="checkbox"/> PAGES :
<b>Fiche et profil de poste Cadre de Santé</b>		N° Document : F/DdS/03/A
		Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004 ../../ Date de diffusion : 10 mai 2004

## DEFINITION DE FONCTION

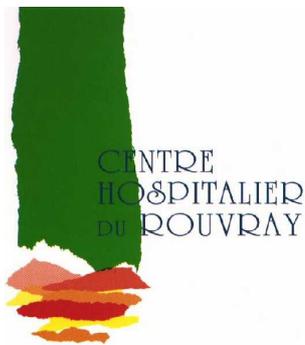
### Références :

- Décret n° 2001-1369 du 31 décembre 2001 (J.O. du 1<sup>er</sup> janvier 2002) relatif à l'entrée en vigueur de décrets et arrêtés :
  - Décret n° 2001-1375 du 31 décembre 2001 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière ;
  - Décret n° 2001-1376 du 31 décembre 2001 relatif au classement indiciaire des Cadres de Santé de la fonction publique hospitalière.

### I - DEFINITION GLOBALE DE LA FONCTION

Les agents du grade de cadre de santé exercent :

- 1°) Des fonctions correspondant à leur qualification et consistant à encadrer des équipes dans les unités fonctionnelles, services, départements ou fédérations des établissements;
- 2°) Des missions communes à plusieurs services ou de chargé de projet au sein de l'établissement ;
- 3°) Des fonctions d'encadrement correspondant à leur qualification, dans les instituts de formation et écoles relevant d'établissements publics de santé qui préparent aux différentes branches des professions infirmières, de rééducation et médico-techniques. Dans ce cas, ils prennent part en qualité de formateur à l'enseignement théorique et pratique et à la formation d'élèves et étudiants. Ils prennent, part le cas échéant, aux jurys constitués dans le cadre du fonctionnement des instituts ou écoles.

**Fiche et profil de poste  
Cadre de Santé**

N° Document : F/DdS/03/A

Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004

./././.

Date de diffusion : 10 mai 2004

**II - LE GRADE DE CADRE DE SANTE :**

Classement de l'emploi :

Niveau hiérarchique : catégorie A,

C.N.R.A.C.L. : catégorie A,

Commission Paritaire n°1, Groupe 2, Sous-Groupe 3.

**III - DISPOSITIONS GENERALES**

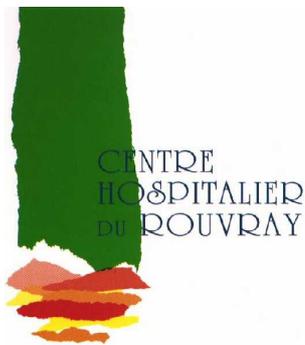
Le corps des cadres de santé comprend selon leur formation :

1) Dans la filière infirmière ;

- des infirmiers cadres de santé
- des infirmiers de bloc opératoire cadres de santé
- des infirmiers anesthésistes cadres de santé
- des puéricultrices cadres de santé

2) Dans la filière de rééducation

- des pédicures-podologues cadres de santé
- des masseurs-kinesithérapeutes cadres de santé
- des ergothérapeutes cadres de santé
- des psychomotriciens cadres de santé
- des orthophonistes cadres de santé
- des orthoptistes cadres de santé
- des diététiciens cadres de santé

**Fiche et profil de poste  
Cadre de Santé**

N° Document : F/DdS/03/A

Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004

..../..

Date de diffusion : 10 mai 2004

3) Dans la filière médico-technique

- des préparateurs en pharmacie hospitalière cadre de santé
- des techniciens de laboratoire cadre de santé
- des manipulateurs d'électroradiologie médicale cadre de santé

**IV - RECRUTEMENT :**

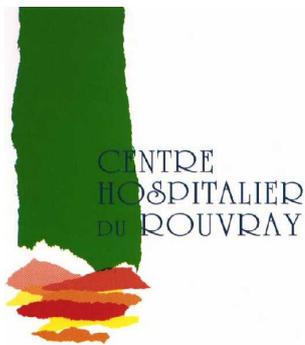
Par concours sur titres ouvert dans chaque établissement

**V - AVANCEMENT :**

Le corps des cadres de santé comporte 8 échelons.

**VI - REMUNERATION :**

Indices majorés : 379 – 610



CENTRE  
HOSPITALIER  
DU ROUVRAY

DIRECTION DES SOINS

5/15

SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO  
TECHNIQUES

Révision :

R.T. :  R.P. :

PAGES :

## Fiche et profil de poste Cadre de Santé

N° Document : F/DdS/03/A

Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004

././..

Date de diffusion : 10 mai 2004

### FICHE DE POSTE

#### Définition du poste :

Le cadre de santé d'une / ou plusieurs unités fonctionnelles est un infirmier cadre de santé qui a la responsabilité de la gestion de cette / ou ces unités et organise la prise en charge globale de la personne soignée.

#### Missions principales :

Le cadre de santé est responsable de l'élaboration de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet de soins paramédical dans la ou les UF dont il est responsable en cohérence avec le projet médical.

Il participe à l'évolution de la politique de soin du service et à la mise en œuvre du projet médical en collaboration avec le praticien hospitalier référent de l'U.F.

Le cadre de santé est responsable de la mise en adéquation des ressources en personnel et de la charge de travail.

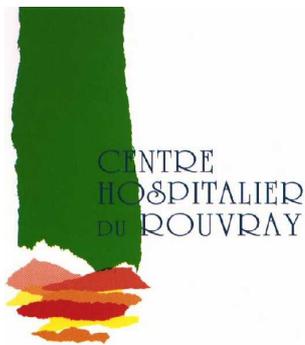
Il est responsable de l'utilisation optimale des ressources affectées à l'unité et de la gestion des produits et des matériels.

Il participe à la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

Il participe et contribue pour sa part à mise en œuvre de la politique d'établissement et de ses différentes orientations, au travers du projet d'établissement.

Il est responsable du soin dans le domaine de compétence propre à sa fonction.

**Pour le S.A.F.T** des missions spécifiques sont précisées en annexe.



<i>DIRECTION DES SOINS</i>		6/15
<b>SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUES</b>		Révision : R.T. : <input type="checkbox"/> R.P. : <input type="checkbox"/> PAGES :
<b>Fiche et profil de poste Cadre de Santé</b>		N° Document : F/DdS/03/A
		Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004 ../../ Date de diffusion : 10 mai 2004

## ACTIVITES PRINCIPALES

### I) LE SOIN

Le cadre de santé est une référence pour le soin spécifique, il est responsable de l'organisation des soins et de l'application de la prescription médicale.

Il évalue les résultats et entreprend les réajustements en fonction de l'évolution des besoins des usagers, de l'équipe et des projets institutionnels.

Le cadre de santé est garant de la qualité des pratiques professionnelles et des prestations de l'équipe qu'il gère, il est le promoteur d'une attitude accueillante au service des patients et des visiteurs.

Il veille au respect du décret de compétence infirmier et à l'application de la réglementation des autres catégories professionnelles placées sous sa responsabilité.

Il conduit et prévoit les moyens d'action pour l'atteinte des objectifs des projets de soins.

Il veille à la bonne tenue du dossier de soin para médical.

Il s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Il s'assure du respect des droits et de la dignité du patient.

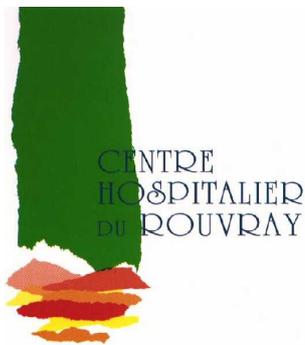
Il fait appliquer les protocoles référencés sur l'établissement.

### II) GESTION ET ENCADREMENT DE L'EQUIPE

Avec le cadre supérieur de santé et les autres cadres de santé du service, il gère et anime l'équipe dont il est responsable.

Il est responsable de l'organisation du travail dans l'unité.

Il établit les tableaux de services et la planification des absences des personnels

**Fiche et profil de poste  
Cadre de Santé**

N° Document : F/DdS/03/A

Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004

..../..

Date de diffusion : 10 mai 2004

( Rh,Ca,Rtt ...) en respectant la réglementation.

Il apprécie l'activité de l'unité et évalue les besoins quantitatifs et qualitatifs en personnels.

**Sur le plan collectif :**

Le cadre de santé assure la gestion des effectifs par une répartition judicieuse des tâches en fonction des compétences et de la charge de travail de chacun.

Il fixe avec l'équipe des règles de fonctionnement dans un souci d'équité, d'obligations de service et de respect des règles préalablement définies.

Il conçoit et propose des améliorations au niveau du fonctionnement de l'équipe et des conditions de travail. Il conduit le changement.

Il développe des relations de travail fondées sur le dialogue, l'écoute, la négociation.

Il gère les dysfonctionnements et les conflits.

Il sensibilise le personnel aux risques d'accidents du travail, à l'hygiène et à la sécurité.

**Sur le plan individuel :**

Le cadre de santé définit les compétences et les exigences liées à chaque poste, en cohérence avec le projet de service.

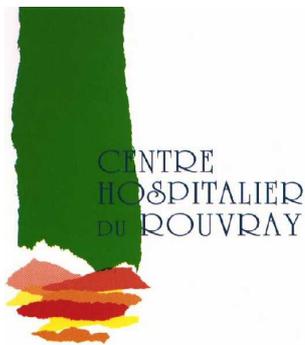
Il négocie les objectifs avec chaque agent en regard du projet de service.

Il accueille et favorise l'intégration des personnels de l'équipe.

Il apprécie les aptitudes et les résultats du travail en référence aux procédures d'évaluation de l'établissement .

Il propose des moyens de progression et de développement des compétences, il incite à la promotion professionnelle et /ou à la mobilité

Il développe le fonctionnement par délégation dans le respect du cadre réglementaire.



<i>DIRECTION DES SOINS</i>		8/15
<b>SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUES</b>		Révision : R.T. : <input type="checkbox"/> R.P. : <input type="checkbox"/> PAGES :
<b>Fiche et profil de poste Cadre de Santé</b>		N° Document : F/DdS/03/A
		Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004 ../../ Date de diffusion : 10 mai 2004

### III )GESTION ADMINISTRATIVE ET ECONOMIQUE

Le cadre de santé est garant du respect des modalités administratives et réglementaires des hospitalisations.

Il est responsable de la transmission des mouvements : entrées et sorties des patients à la direction de la gestion des malades.

Il est responsable de la gestion des stocks des produits d'entretien, des produits pharmaceutiques, des commandes de repas et des denrées alimentaires.

Il veille à l'entretien et à l'hygiène des locaux, en collaboration avec l'infirmière en hygiène hospitalière de l'établissement et au respect des procédures mises en place.

Il gère le petit matériel de l'unité, contrôle son utilisation, son rangement, son entretien, et valide les commandes.

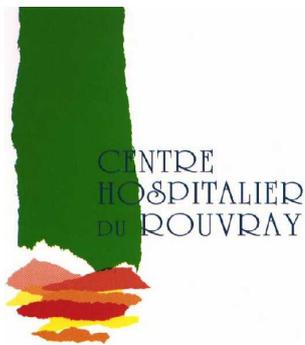
Il propose des demandes d'aménagements des installations et équipements existants en cas de besoin.

### IV FORMATION INFORMATION et COORDINATION

Il participe à la mise en œuvre de la politique d'information et de communication définie pour l'établissement. Il est responsable de la diffusion et de la gestion et de l'archivage des notes de service, des informations et de la documentation du service.

Le cadre de santé met en place des outils et s'assure de la diffusion de l'information au sein de l'équipe soignante.

Il anime des réunions pour initier et maintenir une dynamique d'équipe au sein de l'unité.



DIRECTION DES SOINS		9/15
SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUES		Révision : R.T. : <input type="checkbox"/> R.P. : <input type="checkbox"/> PAGES :
Fiche et profil de poste Cadre de Santé		N° Document : F/DdS/03/A
		Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004 .././.. Date de diffusion : 10 mai 2004

Il facilite la coordination entre les différents professionnels du service. Il met en place et anime des réunions de travail, des rencontres, des échanges susceptibles d'apporter des améliorations.

Il veille à la formation du personnel pour contribuer à l'évolution des techniques et des soins.

Outre son rôle de formation liée à la gestion de l'équipe, il travaille en collaboration avec les écoles et participe à la sélection et à la formation des étudiants

Il est responsable de l'accueil, de l'encadrement et de la formation des étudiants infirmiers et aides soignants. Il contrôle leur apprentissage, il est responsable de leur évaluation.

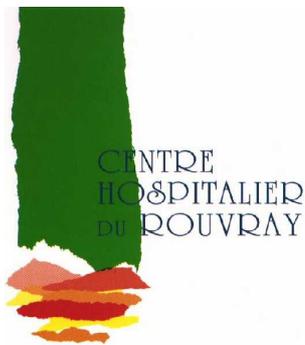
### **Evaluation et promotion des professionnels**

Le cadre de santé met en place des entretiens d'évaluation. Il donne au personnel les moyens de progresser en lui faisant prendre conscience de ses potentiels et en favorisant la participation à des actions de formation, en cohérence avec le projet de soin et les orientations du projet de service.

Il accompagne les projets professionnels individuels des agents de l'unité de soins dont il est responsable.

### **MISSIONS TRANVERSALES**

Le cadre de santé anime des réunions et organise des groupes de travail et de réflexions en lien avec la Direction des Soins et les commissions de travail du Centre Hospitalier du Rouvray (C.S.S.I, projet d'établissement...)



<i>DIRECTION DES SOINS</i>		10/15
<b>SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUES</b>		Révision : R.T. : <input type="checkbox"/> R.P. : <input type="checkbox"/> PAGES :
<b>Fiche et profil de poste Cadre de Santé</b>		N° Document : F/DdS/03/A
		Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004 ../../ Date de diffusion : 10 mai 2004

## V) ACTIVITE RECHERCHE

Il initie et réalise des actions d'amélioration de la qualité et de l'organisation des soins.

Le cadre de santé valorise et aide à la réalisation d'études ou d'actions de recherches relevant de son domaine de compétences, tant au niveau institutionnel qu'au sein de l'unité de soins.

Il favorise et participe à la publication et à la restitution des résultats.

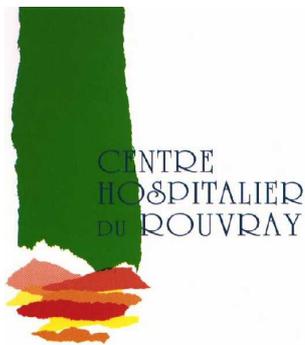
Il peut participer en collaboration avec le praticien responsable de l'unité à des actions de recherches médicales.

## VI) RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

- Il assiste ; pour l'organisation, la gestion et l'évaluation des activités qui relèvent de sa compétence le praticien hospitalier Chef de service ainsi que le praticien hospitalier responsable de ou des unité(s) fonctionnelle(s).
- il est placé sous l'autorité hiérarchique du Cadre Supérieur de Santé et il assure la responsabilité hiérarchique sur les personnels relevant de la filière infirmière et de la filière rééducation.

### Relations fonctionnelles

- Il travaille en collaboration avec l'équipe de cadres de santé du service. Il collabore avec les cadres des services logistiques, techniques, administratifs. Il établit et favorise des relations avec tous les professionnels intervenant dans l'organisation de l'unité fonctionnelle (interlocuteurs internes et externes).



DIRECTION DES SOINS		11/15
SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUES		Révision : R.T. : <input type="checkbox"/> R.P. : <input type="checkbox"/> PAGES :
Fiche et profil de poste Cadre de Santé	N° Document : F/DdS/03/A	
	Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004 ../../ Date de diffusion : 10 mai 2004	

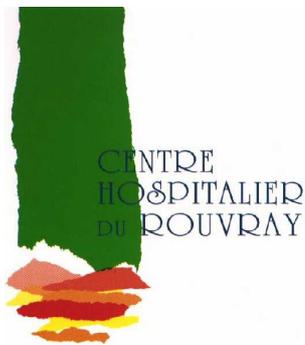
- Il favorise les relations avec les intervenants extérieurs (autres institutions, réseaux de soins...).
- Il participe à la mise en œuvre des conventions pour une meilleure utilisation des moyens.
- Il collabore avec les organismes de tutelles.

#### VII) SUPPLEANCE

En l'absence du cadre de santé la gestion des affaires courantes et/ou urgentes est assurée par un autre cadre du service ou un soignant de l'équipe, désigné en concertation avec le cadre supérieur de santé.

#### VII) LIEUX D'EXERCICE

Les cadres de santé exercent leur fonction dans les unités fonctionnelles intra et extra hospitalière du Centre Hospitalier du Rouvray (Hospitalisation Temps Plein ; Hôpital de Jour ; Service d' Accueil Familial Thérapeutique, Centre Médico-Psychologique,...)

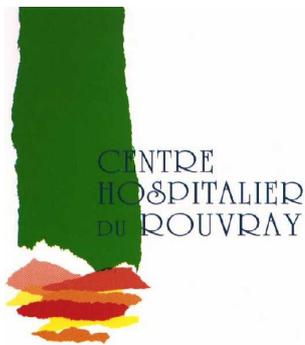


<i>DIRECTION DES SOINS</i>		12/15
<b>SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUES</b>		Révision : R.T. : <input type="checkbox"/> R.P. : <input type="checkbox"/> PAGES :
<b>Fiche et profil de poste Cadre de Santé</b>	N° Document : F/DdS/03/A	
	Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004 .././.. Date de diffusion : 10 mai 2004	

**Annexe à la fiche de poste de Cadre Supérieur de Santé  
et de Cadre de Santé**

Par délégation du Directeur et en tenant compte du Décret n° 93-652 du 26 mars 1993 portant statut particulier des assistants sociaux éducatifs de la Fonction Publique Hospitalière :

- la gestion du temps et de l'organisation du travail des assistants sociaux éducatifs, de la filière éducative, sont assurés par le Cadre de Santé de l'unité dans laquelle ils sont affectés, sous la responsabilité du Cadre Supérieur de Santé.



DIRECTION DES SOINS		13/15
SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO TECHNIQUES		Révision : R.T. : <input type="checkbox"/> R.P. : <input type="checkbox"/> PAGES :
Fiche et profil de poste Cadre de Santé		N° Document : F/DdS/03/A
		Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004 .../... Date de diffusion : 10 mai 2004

ANNEXE à LA FICHE de POSTE de CADRE de SANTE

**Missions spécifiques au poste de cadre de santé de l'unité du service d'accueil familial thérapeutique**

Le cadre de santé de l'unité du S.A.F.T participe au recrutement des familles d'accueil (et éventuellement au licenciement)

Il a un rôle de soutien, d'aide et de conseil pédagogique et administratif auprès des familles d'accueil.

Il s'assure avec l'équipe soignante de la bonne intégration du patient dans sa famille d'accueil.

Il organise et anime les réunions des familles d'accueil en présence du médecin et du psychologue de l'équipe.

Il a un rôle de coordination et de relais entre les services du C.H. du Rouvray avec :

**- Pour le service adulte :**

Les services sociaux, les partenaires D.D.S. ayant en charge le dossier du patient.

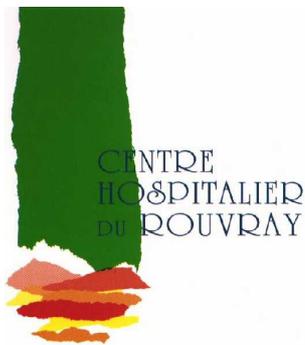
**- Pour le service de psychiatrie infanto-juvénile :**

les partenaires de l'Aide sociale à l'enfance le responsable de groupement le référent A.S.E. les services de suite (financiers, contentieux)

les partenaires des autres structures extérieures :

les professeurs et directeurs des écoles, les psychologues scolaires les juges pour enfants.

Il s'assure de la transmission des rapports de situation en vue des audiences de l'accompagnement de l'enfant présent à l'audience.

**Fiche et profil de poste  
Cadre de Santé**

N° Document : F/DdS/03/A

Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004

..!./..

Date de diffusion : 10 mai 2004

**PROFIL DE POSTE****I - APTITUDES**

Intégrité

Sens de l'éthique et des valeurs du service public

" " de l'autorité

" " de l'organisation

" " de la communication

A prendre des initiatives

Dynamisme, persévérance, diplomatie

**II - CAPACITES**

Capacités à écouter et à négocier

" " à s'évaluer

" " à décider

" " d'analyse, de synthèse et d'expression

" " à actualiser ses connaissances relatives à son lieu d'exercice

" " à investir la fonction hiérarchique

" " à s'inscrire dans une dynamique d'établissement.

**III - COMPETENCES**

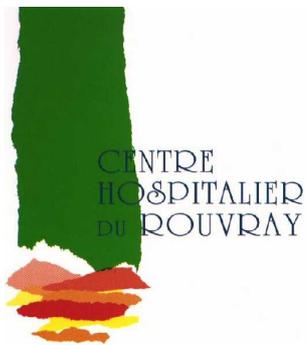
Connaissances méthodologiques

Connaissances de la réglementation liée au domaine d'exercice et de son environnement

Connaissances pédagogiques

A anticiper, à élaborer, conduire et évaluer des projets

A animer, à fédérer, mobiliser et gérer une équipe.



DIRECTION DES SOINS

15/15

**SERVICES DE SOINS, REEDUCATION ET MEDICO  
TECHNIQUES**

Révision :

R.T. :  R.P. :

PAGES :

**Fiche et profil de poste  
Cadre de Santé**

N° Document : F/DdS/03/A

Date de validation C.S.S.I. : 25 mars 2004

././..

Date de diffusion : 10 mai 2004

Facultés à discerner les compétences des agents et à les accompagner dans leurs projets professionnels.

Savoir se rendre disponible.

Savoir se positionner.